

# Matiériste coloriste en décor de sols

RNCP9655 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                          |
| Code(s) NSF             | 233                               |
| Code(s) ROME            | F1701, F1608, F1612, B1101, F1102 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande        |
| Date d'échéance         | 17/03/2021                        |

## Certificateur(s)

E.E.A.M · SIRET : 45141681200027

Ecole européenne de l'art et des matières (E.E.A.M.)

<http://www.artetmatieres.com>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre du développement durable et en adéquation avec l'utilisation des matériaux premiers, le métier de matiériste coloriste en décor de sols a pour objet la restauration et la création de sols à partir de mortiers.

Les interventions de ce professionnel sont au carrefour des métiers de maçon, plâtrier, carreleur, mosaïste et peintre. Il doit faire preuve de minutie, d'initiative, d'inventivité et avoir un sens artistique ainsi que de solides notions techniques.

Dans le cadre de la restauration, de la création de sols et de la création de matières et d'éléments décoratifs en finitions de sols assurer :

- La préparation et organisation de chantier
- La composition et réalisation de dallages
- La composition et réalisation de chapes
- La composition et réalisation de ragréages et de finitions
- L'application de protections

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Analyser et préparer un support
- Utiliser un dossier technique
- Installer le chantier
- Réaliser l'implantation planimétrique et altimétrique d'un projet
- Gérer les matériaux et le matériel
- Identifier et trier les déchets de chantier - nettoyer
- Identifier les solutions prévues pour tenir compte des contraintes réglementaires, techniques et géométriques
- Rédiger une fiche procédure reprenant la préparation du support, le type de chape ou le type de dalle
- Respecter des contraintes techniques
- Fabriquer en fonction du cahier des charges et du rendu attendu des mortiers et/ou des bétons,
- Réaliser :
  - des dalles en béton de ciment, de chaux, de plâtre suivant les finitions demandées (brute, à l'hélicoptère, bouchardée, désactivée, etc....,

- des chapes en mortier de ciment, de chaux, de plâtre suivant les finitions demandées (brute, lisse, cirée, polie, carrelée, etc...),
- des sols en stucs et en résine en incorporant des fibres optiques,
- des patines sur sols,
- le calpinage et des sols carrelés en fonction du cahier des charges et du rendu attendu, collés et scellés,
- des calades, des décors de sol en mosaïque
- Réparer et rénover des sols existants
- Réaliser le traitement des sols avec les fiches techniques des produits utilisés
- Réaliser le traitement et la protection :
  - d'un sol en terre cuite
  - d'un sol en résine
  - d'une chape de finition

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le matiériste-coloriste en décor de sols travaille en tant qu'artisan ou dans des entreprises spécialisées en création. Ces entreprises sont de toutes tailles mais majoritairement des petites et moyennes entreprises de l'artisanat du bâtiment. Il y réalise :

- Dallage
- Ragréage de sols
- Revêtements de sols
- Restauration de décors de sols
- Protection de sols

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi de maîtrise, d'ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, chef de chantiers

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 165 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B0X32 — Ouvriers de la construction en béton · tension 5/5 (Très élevée)<br>B1X38 — Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés · tension 5/5 (Très élevée)<br>B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)<br>U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 25 290                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 53 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 11 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

## Familles professionnelles (FAP)

B0X32 — Ouvriers de la construction en béton  
B1X38 — Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés  
B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements  
B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP  
U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle  
U1X93 — Artistes plasticiens

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury composé de 5 membres minimum dont 3 extérieurs à l'école

### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 2 professionnels du secteur du bâtiment et d'un représentant de l'école

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé de 2 professionnels du secteur du bâtiment et d'un représentant de l'école

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                                                   |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 7 170 €                                                           |
| Selon la branche        | 7 170 € – 7 446 €                                                 |
| Prise en charge         | Branches concernées                                               |
| 7 170 €                 | Valeur par défaut · 212 branches                                  |
| 7 446 €                 | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat |

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 17/03/2021

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36724

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[www.artematieres.com](http://www.artematieres.com)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9655/>

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 83                |
| Montant total engagé     | 53 916 €          |
| Coût moyen par dossier   | 650 €             |
| Durée moyenne            | 23 h              |
| Période                  | 01/2020 – 11/2021 |
| France compétences       | 98 %              |
| Reste à charge titulaire | 2 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.